|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | |
|  | **AFN 2018** | |
|  | **Mettre en œuvre une démarche de qualité de vie au travail (QVT) dans les établissements de la FPH**  ***MODULE 1 : Etre acteur opérationnel de la qualité de vie au travail*** | |
| Enjeu de santé et de bien-être au travail des professionnels de santé, la qualité de vie au travail est une condition incontournable de la qualité de la prise en charge des patients. Elle repose sur des modalités de participation des professionnels à tous les niveaux de l’établissement et sur l’expérimentation de nouvelles modalités pour penser l’organisation.    OBJECTIFs   * Comprendre les enjeux de la Qualité de vie au travail et la Stratégie nationale (DGOS) du  5 décembre 2016 * Etablir un état des lieux de son établissement pour construire un projet QVT * Elaborer un projet d’amélioration de la QVT * Restituer les démarches en cours et travaux réalisées depuis la fin de la première session   MODALITES PEDAGOGIQUE  Une pédagogie participative fondée sur une alternance de modalités pédagogiques autour d’apports cognitifs et méthodologiques, de travaux de sous-groupes, de moments d’échanges de pratiques, de synthèse et de mutualisation des travaux.    **PROGRAMME**  **JOUR 1 MATIN**  **Le cadre conceptuel et règlementaire de la QVT**   * Historique : l’émergence du concept de QVT * Le cadre d’action : le contexte réglementaire et l’actualité du sujet * La certification HAS V2014 : objectifs généraux de l’abord Qualité de vie au travail dans le compte qualité * Comment agir ? Quels enjeux en termes de conduite de projet ?   **Etat des lieux : identification des actions, pratiques et ressources de son établissement**   * Réflexion sur les dynamiques de projet QVT: partage sur les acquis, les bénéfices et les limites des actions engagées dans son établissement, tant du point de vue des dispositifs de management que du point de vue des effets sur le travail * Pilotage : Equipes projet, mobilisation et coopération entre les acteurs internes * Ressources : inventaire des ressources et des actions mises en œuvre en faveur de la QVT * Perspectives : réflexion sur les risques identifiés et les axes de progrès * Synthèse des travaux sous la forme : « forces / faiblesses / opportunités »   **JOUR 1 APRES-MIDI**  **Identification et appropriation des outils de conduite de projet QVT**   * La mobilisation des acteurs internes et l’articulation des rôles * Une démarche qui s’articule autour de différentes étapes * Sensibilisation et communication interne * Diagnostic et stratégie de recueil de données * Les outils HAS (boussole, espaces de discussion, reportage photos) * Plan d’action : les différents registres d’action, la hiérarchisation, la temporalité (court, moyen et long terme) * Evaluation : méthodologie d’évaluation et indicateurs de suivi   **Elaboration des axes d’amélioration et identification de nouveaux principes de fonctionnement**   * Travail en groupe sous forme d’atelier. A titre d’exemple nous proposons une thématique qui représente un enjeu permanent en matière de management de la QVT   **Consignes de travail pour l’intersession / avec feuille de route pour chaque participant**  **INTERSESSION**  **JOUR 2**  **Présentation par chaque participant de ses objectifs à la fin de la première session et des actions réalisées depuis**   * Partage des actions mises en œuvre avec le groupe * Retour d’expérience sur : * la mobilisation des acteurs, * la méthodologie mise en œuvre, * les résultats, * les difficultés rencontrées * les enseignements de la démarche * les suites envisagées * Mise en débat des présentations et apports complémentaires de l’animateur (suggestions, éléments théoriques à prendre en compte…) * Recensement des situations bien maitrisées ou non maitrisées par chacun des participants à des fins de capitalisation avec les membres du groupe et avec l’ANFH   **Synthèse à chaud et évaluation des acquis de la formation** | | public  Ensemble des personnes médicaux et non médicaux des établissements publics sanitaires, sociaux et médico-sociaux  **ORGANISE PAR :**  **CNEH**  **DUREE :**  2 jours à raison d’1 jour + 1 jour espacé de 6 semaines  pREREQUIS  Possibilité d’organiser la formation en intra et/ou en inter |